

# SIDACTION

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint Martin

75010 Paris

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## SIDACTION

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

228, rue du Faubourg Saint Martin

75010 Paris

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

---

À l'assemblée générale de l'association SIDACTION

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SIDACTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Djamel Zahri*

Djamel ZAHRI

**Bilan de Sidaction**

au 31 décembre 2022

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>606 089</b>	<b>543 780</b>	<b>62 309</b>	<b>22 465</b>
Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	606 089	543 780	62 309	22 465
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 631 394</b>	<b>510 934</b>	<b>1 120 459</b>	<b>1 131 828</b>
Constructions	1 090 997		1 090 997	1 090 997
Installations techniques, matériel et outillage industriels	540 397	510 934	29 462	40 831
<b>Immobilisations en cours</b>				<b>4 190</b>
Immobilisations corporelles en cours				4 190
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	<b>1 238 325</b>		<b>1 238 325</b>	<b>1 602 575</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>365 843</b>		<b>365 843</b>	<b>363 158</b>
Participations et Créances rattachées	308 035		308 035	308 035
Autres	57 808		57 808	55 124
<b>TOTAL I</b>	<b>3 841 650</b>	<b>1 054 715</b>	<b>2 786 936</b>	<b>3 124 216</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>28 509</b>		<b>28 509</b>	<b>39 150</b>
<b>Créances</b>	<b>1 787 630</b>		<b>1 787 630</b>	<b>995 503</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	303 797		303 797	202 812
Créances reçues par legs ou donations	819 440		819 440	426 912
Autres	664 393		664 393	365 778
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>1 000 000</b>	<b>24 943</b>	<b>975 057</b>	<b>992 563</b>
Disponibilités	15 493 852		15 493 852	11 791 427
Charges constatées d'avance	198 460		198 460	173 832
<b>TOTAL II</b>	<b>18 508 451</b>	<b>24 943</b>	<b>18 483 508</b>	<b>13 992 475</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>22 350 102</b>	<b>1 079 658</b>	<b>21 270 444</b>	<b>17 116 691</b>

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>46 175</b>	<b>46 175</b>
Fonds propres statutaires	46 175	46 175
<b>Réserves</b>	<b>11 165 262</b>	<b>8 140 659</b>
Autres	11 165 262	8 140 659
<b>Report à nouveau</b>	<b>2 614 429</b>	<b>3 024 603</b>
Excédent ou déficit de l'exercice		
<b>TOTAL I</b>	<b>13 825 866</b>	<b>11 211 437</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	2 035 431	1 962 126
<b>TOTAL II</b>	<b>2 035 431</b>	<b>1 962 126</b>
<b>DETTES</b>		
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>633 506</b>	<b>641 538</b>
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations	22 334	67 361
Dettes fiscales et sociales	910 839	953 693
Autres dettes	4 633	104 846
Produits constatés d'avance	3 837 835	2 175 691
<b>TOTAL III</b>	<b>5 409 147</b>	<b>3 943 128</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>21 270 444</b>	<b>17 116 691</b>

**Compte de résultat de Sidaction**

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022

	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	16 280	16 200
Ventes de biens et services	24 214	13 375
Ventes de biens	24 214	13 375
Produits de tiers financeurs	18 755 204	17 719 895
Concours publics et subventions d'exploitation	2 966 385	2 658 993
Ressources liées à la générosité du public	14 571 220	14 083 870
Dons manuels	11 128 560	12 783 385
Mécénats	543 153	360 000
Legs, donations et assurances-vie	2 899 507	940 484
Contributions financières	1 217 600	977 032
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	940
Utilisations des fonds dédiés	0	0
Autres produits	92 685	64 929
<b>Total I</b>	<b>18 888 383</b>	<b>17 815 339</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Variation de stock	10 641	(6 048)
Autres achats et charges externes	5 875 332	4 716 732
Aides financières	6 305 041	6 409 099
Impôts, taxes et versements assimilés	298 849	258 887
Salaires et traitements	2 292 896	2 048 695
Charges sociales	999 195	919 418
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	46 716	79 453
Dotations aux provisions	0	0
Report en fonds dédiés	0	0
Autres charges	425 656	403 045
<b>Total II</b>	<b>16 254 327</b>	<b>14 829 281</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>2 634 056</b>	<b>2 986 058</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	30 406
Autres intérêts et produits assimilés	2 967	1 979
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	0	13 680
Différences positives de change	22	0
<b>Total III</b>	<b>2 988</b>	<b>46 065</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	5 862
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	17 506	0
Différences négatives de change	116	0
<b>Total IV</b>	<b>17 622</b>	<b>5 862</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>(14 634)</b>	<b>40 203</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>2 619 423</b>	<b>3 026 261</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	1 971	0
<b>Total V</b>	<b>1 971</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	3 552	150
<b>Total VI</b>	<b>3 552</b>	<b>150</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>(1 581)</b>	<b>(150)</b>
<b>Impôts sur les bénéfices (VII)</b>	<b>3 412</b>	<b>1 508</b>
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>18 893 342</b>	<b>17 861 404</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII)</b>	<b>16 278 912</b>	<b>14 836 801</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>2 614 429</b>	<b>3 024 603</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	0	36 443
Prestations en nature	1 233 720	1 085 468
Bénévolat	242 827	182 870
<b>TOTAL</b>	<b>1 476 548</b>	<b>1 304 781</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mise à disposition gratuite de biens	0	36 443
Prestations en nature	1 233 720	1 085 468
Personnel bénévole	242 827	182 870
<b>TOTAL</b>	<b>1 476 548</b>	<b>1 304 781</b>

# Annexes aux comptes de Sidaction

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

## Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

D'après les statuts, l'association « a pour but la lutte contre le Sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie, et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches ».

Sidaction est un bailleur de fonds qui finance des projets de recherche et de soutien aux malades en France et à l'étranger mais aussi un partenaire d'implémentation de projets financés par des bailleurs publics et privés.

Pour cela Sidaction se base sur sa collecte de fonds, ses financeurs publics et privés, son réseau de partenaires en France et à l'international, ses comités d'experts et instructeurs bénévoles ainsi que sur une équipe salariée de 43 personnes.

## Les faits significatifs de l'exercice

La crise sanitaire à la Covid-19 a encore impacté en partie les activités de missions sociales ainsi que celles liées à la collecte de fonds. Le Dîner de la Mode a été reporté de janvier 2022 à juillet 2022. La campagne du « Sidaction Médias » a tout de même pu se dérouler du 25 au 27 mars 2022.

## Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis et arrêtés selon la réglementation française en vigueur et notamment en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014, relatif au plan comptable général,
- règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et modifié par le règlement ANC n° 2020-08.

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques dans le respect de la continuité de l'exploitation, de la permanence des méthodes et de la séparation des exercices.

## Informations relatives au Bilan

### ACTIF

#### Immobilisations incorporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations incorporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes : 3 ans pour les immobilisations incorporelles.

Droits, brevets, licences :

Valeurs brutes

Total au 31/12/21	Acquisitions 2022	Diminutions 2022	Total au 31/12/22
549 467 €	56 621 €	- €	606 089 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/21	Dotations 2022	Reprises 2022	Total au 31/12/22
527 003 €	16 777 €	- €	543 780 €

#### Immobilisations corporelles

La durée réelle d'utilisation des immobilisations corporelles est prise en compte comme base de calcul. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

- 5 ans pour les travaux et les imprimantes
- 3 ans pour le mobilier de bureau
- 3 ans pour les ordinateurs fixes
- 2 ans pour les ordinateurs portables.

Constructions :

Valeurs brutes

Total au 31/12/21	Acquisitions 2022	Diminutions 2022	Total au 31/12/22
1 090 997 €	- €	- €	1 090 997 €

Installations, aménagements :

Valeurs brutes

Total au 31/12/21	Acquisitions 2022	Diminutions 2022	Total au 31/12/22
296 911 €	- €	- €	296 911 €

Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/21	Dotations 2022	Reprises 2022	Total au 31/12/22
292 736 €	2 733 €	- €	295 468 €

## Matériel de bureau et informatique :

## Valeurs brutes

Total au 31/12/21	Acquisitions 2022	Diminutions 2022	Total au 31/12/22
183 314 €	16 548 €	8 529 €	191 333 €

## Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/21	Dotations 2022	Reprises 2022	Total au 31/12/22
147 562 €	26 497 €	8 529 €	165 530 €

## Mobilier :

## Valeurs brutes

Total au 31/12/21	Acquisitions 2022	Diminutions 2022	Total au 31/12/22
50 130 €	2 022 €	- €	52 152 €

## Amortissements (linéaires sur la durée de vie du bien)

Total au 31/12/21	Dotations 2022	Reprises 2022	Total au 31/12/22
49 226 €	709 €	- €	49 936 €

Immobilisations en cours

## Valeurs brutes

Total au 31/12/21	Acquisitions 2022	Diminutions 2022	Total au 31/12/22
4 190 €	- €	4 190 €	- €

Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

## Valeurs brutes

Total au 31/12/21	Acquisitions 2022	Diminutions 2022	Total au 31/12/22
1 638 975 €	1 314 850 €	1 715 500 €	1 238 325 €

## Dépréciations

Total au 31/12/21	Dotations 2022	Reprises 2022	Total au 31/12/22
36 400 €	- €	36 400 €	- €

Immobilisations financières

Ce montant correspond à :

- des dépôts de garantie versés par l'association pour ses locaux administratifs. Il s'agit donc de créances à plus d'un an ;
- des parts sociales du Crédit Coopératif.

Stocks

Les stocks s'élèvent à 28 509 €, à la fois pour la boutique et pour les opérations régionales.

Créances reçues par legs ou donations

Les créances reçues par legs ou donations sont de 819 440 €.

Créances autres

Le montant de 664 393 € correspond à :

- des fournisseurs débiteurs pour 12 403 €,
- des créances diverses pour 7 511 €,
- des produits à recevoir pour 438 325 €,
- des partenariats pour 206 154 €.

Toutes les créances sont d'échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

Le stock de valeurs mobilières de placement constaté au 31 décembre 2022 s'établit à 1 000 000 €.

Des provisions pour dépréciation de VMP ont été enregistrées pour 17 506 €, le solde de ces provisions est dorénavant de 24 943 €.

Disponibilités

Les disponibilités d'un montant total de 15 493 852 € sont constituées :

- des valeurs à l'encaissement de dons reçus au mois de janvier 2023 mais datés de l'année 2022 pour un montant de 223 291 €,
- des comptes bancaires et postaux courants ainsi que des livrets qui affichent une valeur globale de 15 240 333 €,
- des intérêts courus à recevoir pour 29 409 €,
- de la caisse pour un montant de 819 €.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 198 460 €. Il s'agit :

- des contrats d'abonnement et de maintenance courant sur plusieurs exercices, des assurances et des loyers du premier trimestre, pour un montant de 105 065 €,
- des charges de programmes pour 73 038 €,
- des charges de communication pour 20 357 €.

Produits à recevoir

Les divers produits à recevoir s'élèvent à 438 325 €. Ils sont constitués de :

- Sucres & Denrées : 200 000 €,
- L'Initiative (projet Adolescents) : 173 325 €,
- ViiV Healthcare (UJC) : 35 000 €,
- ViiV Healthcare (Transversalmag) : 15 000 €,
- MAC ELCO (Dîner de la Mode) : 15 000 €.

**PASSIF**Fonds propres

Les fonds propres statutaires de 46 175 € sont maintenus. La réserve votée par l'Assemblée Générale en 1998 (1 524 490 €) a été augmentée d'une partie du résultat 2007 pour 500 000 € puis augmentée de 1 427 882 € par l'Assemblée Générale de 2015. De plus, en 2015, le solde des comptes de fonds dédiés correspondant aux affectations successives de résultats au cours des exercices précédents, a été transféré au compte de réserves. Depuis 2015, l'Assemblée Générale en N affecte le résultat N-1 aux réserves.

L'Assemblée Générale de 2022 a affecté le résultat 2021 aux autres réserves ce qui porte celles-ci à 11 165 262 €.

Le résultat 2022 positif de 2 614 429 € se trouve sur la ligne « Excédent ou déficit de l'exercice » au passif du bilan.

Le détail des fonds propres est présenté dans le tableau suivant :

Variations des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	46 175							46 175
Fonds propres avec droit de reprise	0							0
Ecart de réévaluation	0							0
Réserves	8 140 659	3 024 603	2 370 332					11 165 262
Report à nouveau	0							0
Excédent ou déficit de l'exercice	3 024 603	-3 024 603	-2 370 332	2 614 429	1 688 727			2 614 429
Dotations consommables	0							0
Subventions d'investissement	0							0
Provisions réglementées	0							0
<b>TOTAL</b>	<b>11 211 437</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 614 429</b>	<b>1 688 727</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13 825 866</b>

Fonds reportés et dédiés

Fonds reportés liés aux legs ou donations :

Total au 31/12/21	Reports 2022	Utilisations 2022	Total au 31/12/22
1 962 126 €	1 121 240 €	1 047 935 €	2 035 431 €

Il s'agit de la partie des legs acceptés mais non encore encaissée. Fin 2022, ces fonds reportés liés aux legs ou donations s'élèvent à 2 035 431 €.

Dettes

Les dettes fournisseurs (633 506 €) correspondent à des frais du dernier trimestre 2022 dont le règlement interviendra en 2023 (494 564 €) et à des factures non parvenues (138 942 €).

Les dettes des legs ou donations s'élèvent à 22 334 € dont 13 816 € de dettes acceptées lors de délibérations 2022 et 8 518 € de solde du passif de dossiers clôturés.

Les dettes fiscales et sociales (910 839 €) correspondent :

- aux charges salariales du quatrième trimestre 2022, réglées en 2023 (139 619 €),
- aux charges fiscales 2022, réglées en 2023 (13 128 €),
- aux provisions pour congés payés (756 522 €),
- aux autres salaires (1 570 €).

Toutes les dettes sont d'échéance à moins d'un an.

Les autres dettes (4 633 €) correspondent à des avances reçues dans le cadre des conventions avec l'ANRS.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 3 837 835 €.

Il s'agit pour grande partie de produits de subventions, de dons de mécénat ou de contributions financières reçus dans l'année mais non consommés en fin d'exercice car pour des projets réalisés en 2023 ou qui s'étaleront sur plusieurs années :

- des subventions de l'AFD pour 3 282 443 €,
- une subvention de la Mairie de Paris pour 120 000 €,
- une subvention de L'Initiative pour 158 963 €,
- un don de la société Yves Saint Laurent pour 170 000 €,
- une contribution financière du Fonds de Dotation Line Renaud Loulou Gasté pour 20 000 €,
- une contribution financière de la Grande Loge de France pour 9 000 €,
- une contribution financière de la Fondation de France pour 28 229 €,
- une contribution financière de Coordination Sud (FRIO) pour 19 200 €.

Pour le reste, il s'agit des produits encaissés en fin d'année 2022 pour le Dîner de la Mode 2023 (30 000 €).

Charges à payer

Les charges à payer s'élèvent à 898 692 €. Elles sont constituées de :

- Fournisseur-factures non parvenues : 138 942 €,
- Dettes provisionnées pour congés : 497 712 €,
- Provisions sur salaires : 1 570 €,
- Charges sociales sur congés à payer : 258 810 €,
- Etat-autres charges à payer : 1 658 €.

**Engagements hors bilan**Missions sociales

Dans la procédure d'attribution de financements, les engagements du Conseil d'Administration ne deviennent exécutoires qu'à compter de la signature d'une convention de financement avec le tiers destinataire des fonds. Toutefois, il est apparu utile de faire figurer ici l'ensemble des décisions du Conseil d'Administration portant sur les financements. En 2022, les engagements sont donc les suivants :

	Fonds Prévention et Aide aux malades	Fonds Recherche
Solde des financements à verser au 31/12/21	3 069 767	4 470 324
Nouveaux engagements et modifications 2022	125 994	2 449 826
Versements effectués durant l'exercice 2022	3 092 476	3 216 031
Reliquats déduits de versements 2022	4 535	0
<b>Solde des soutiens financiers au 31/12/22</b>	<b>98 750</b>	<b>3 704 120</b>

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et soins et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

## Informations relatives au Compte de résultat

### Produits d'exploitation

Les cotisations reçues à hauteur de 16 280 € correspondent aux cotisations des membres du Conseil d'Administration de Sidaction et des membres de la Plateforme ELSA hébergée par Sidaction. Les cotisations sont reconnues suite à un appel à cotisations.

Les opérations de ventes de biens et services se composent :

- o de la boutique sur notre site pour 6 242 €,
- o d'abonnements au journal Ensemble pour 166 €,
- o de livres Kamasutra+ pour 17 806 €.

Les concours publics et subventions d'exploitation s'élèvent à 2 966 385 € et se composent :

- o des subventions de l'Agence Française de Développement (2 038 561 €) dans le cadre de programmes internationaux,
- o des subventions de la Direction Générale de la Santé (90 000 €) et du Ministère de la Justice (31 000 €) dans le cadre de missions en France,
- o des subventions de la Mairie de Paris (215 000 €) dans le cadre de projets internationaux,
- o des subventions de L'Initiative via Expertise France (591 823 €) dans le cadre de programmes internationaux.

Les produits de subventions reçus dans l'année mais non consommés en fin d'année sont comptabilisés en Produits constatés d'avance.

Les produits de subventions non reçus dans l'année mais consommés dans l'année sont comptabilisés en Produits à recevoir.

Les ressources liées à la générosité du public s'élèvent à 14 571 220 € et concernent :

- les dons manuels pour 11 128 560 €,
- les mécénats pour 543 153 €,
- les legs, donations et assurances vie encaissés durant l'exercice pour 2 899 507 €.

Produits	Montants
Montant perçu au titre de l'assurance-vie	980 091
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	1 986 613
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être vendus	1 688 208
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être vendus	36 400
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	1 044 935
<b>Total Produits</b>	<b>5 736 247</b>
Charges	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 715 500
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Report en fonds reportés liés aux legs et donations	1 121 240
<b>Total Charges</b>	<b>2 836 740</b>
<b>Solde de la rubrique</b>	<b>2 899 507</b>

Les contributions financières (1 217 600 €) correspondent à des recettes issues de personnes morales privées à caractère non lucratif.

Les autres produits (92 685 €) sont constitués de :

- droits d'auteurs pour 67 328 €,
- restitutions sur financements pour 19 378 €,
- produits divers pour 5 978 €.

### Produits financiers

Les produits financiers (2 988 €) correspondent aux intérêts générés par les placements à court terme de la trésorerie de l'association (2 966 €) et à des gains de change sur virements à l'International (22 €).

### Frais liés aux administrateurs

En 2022, Sidaction a pris en charge les frais engendrés par la participation des administrateurs et des administratrices au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale pour un montant de 14 539 €.

### Valorisation des contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 1 476 548 € et se décomposent comme suit :

- 242 827 € de bénévolat,
- 1 233 720 € de prestations en nature.

Le bénévolat :

Pour l'instruction des demandes de financement émanant des associations, des laboratoires de recherche ou des jeunes chercheurs, et du secteur des soins, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida dans le processus d'attribution des fonds collectés auprès du public. Ils interviennent en amont des réunions de comité pour expertiser les dossiers de demande de financement et se réunissent en sessions plénières pour examiner les projets présentés ou en comité restreint pour l'évaluation des projets soutenus, les demandes de report ou de modification d'affectation de financements, les demandes d'aide d'urgence ou les demandes de financement exceptionnel.

Au 31 décembre 2022 :

- ✓ le Comité Associatif Sida chargé d'instruire les projets déposés par les associations françaises comptait 25 membres,
- ✓ Le Comité Scientifique et Médical chargé d'instruire les projets de recherche et les demandes de jeunes chercheurs comptait 28 membres,
- ✓ Le Comité International chargé d'instruire les projets déposés par les associations internationales comptait 25 membres.

Chaque dossier est expertisé par 2 à 3 instructeurs, le temps d'expertise étant de 1 à 3 heures, selon le type de projet présenté. Compte tenu du nombre de dossiers étudiés, que ce soit pour une demande de financement ou une évaluation, le temps que les experts ont consacré à l'examen des financements accordés par Sidaction est estimé en 2022 à :

- 1 058 heures de travail pour les experts du Comité Associatif Sida,
- 624 heures de travail pour les experts du Comité Scientifique et Médical,
- 817 heures de travail pour les experts du Comité International,

Différents experts sont aussi sollicités dans le cadre des missions menées par Sidaction, pour participer à des groupes de travail et de réflexion, comme le Groupe Experts Prison par exemple. En 2022, ils ont effectué 517 heures de travail bénévole.

Par ailleurs, Sidaction a fait appel au bénévolat dans le cadre de l'organisation des opérations de collecte et de communication et en soutien occasionnel pour les différents services de Sidaction. La générosité des bénévoles, dans le cadre de l'opération Sidaction Médias 2022 pour assurer la réception des appels des téléspectateurs souhaitant faire une promesse de don, a apporté 4 814 heures de réponse téléphonique à l'association.

Toujours dans le cadre de la collecte de fonds, nous avons également organisé le Dîner de la mode en juillet 2022, événement pour lequel nous avons fait appel à des bénévoles pour un nombre total de 165 heures.

Enfin, le Conseil d'Administration se réunit environ cinq fois par an et sollicite la présence de ses membres. En 2022, les administrateurs ont fait don de 178 heures.

La valorisation du bénévolat se définit au Smic horaire pour la prise d'appels sur les plateaux téléphoniques lors du Sidaction médias et à trois fois le Smic horaire pour la participation aux Comités, au Conseil d'Administration, à l'organisation d'événements de collecte et à différentes expertises programmes.

Les prestations et dons en nature :

Le Sidaction Médias ne pourrait exister sans la générosité de nos partenaires, qu'il s'agisse des 33 médias qui pendant trois jours ouvrent leurs antennes à Sidaction, des entreprises qui mettent à notre disposition leurs plateaux téléphoniques pour la réception des promesses de dons, ou des réseaux d'affichages, titres de presse et sites internet qui diffusent notre campagne d'appel aux dons.

Les prestations en nature se valorisent au montant hors taxe de la prestation et les dons en nature au prix de revient lorsque nous avons l'information, ou au coût d'une prestation ou d'un bien équivalent.

Pour l'année 2022, nous pouvons valoriser les prestations et dons en nature liés au Sidaction Médias pour un montant total de 1 171 013 € en majorité pour la production et la diffusion de la campagne d'appel à dons sur les différents supports (télévision, radio, magazine et affiche).

Nous avons aussi bénéficié de prestations et dons en nature pour l'organisation d'autres événements et opérations de collecte pour un montant de 62 707 €.

#### Information sur la rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants au sens de l'article 20 de la loi du 23 mai 2006

Les 3 plus hauts cadres dirigeants de l'association Sidaction sont la Présidente, la Vice-présidente et le Trésorier. Ces 3 plus hauts cadres dirigeants ne perçoivent aucune rémunération de Sidaction.

#### Information sur les 5 plus hautes rémunérations

Le montant annuel brut des cinq rémunérations les plus importantes s'élève à 390 640 €. Elles correspondent toutes à un emploi salarié en contrat à durée indéterminée.

#### Information sur les indemnités de départ à la retraite des salariés

Les indemnités de fin de carrière ne sont pas provisionnées au bilan de l'association.

Le montant total des engagements s'élève à 314 K€ au 31/12/2022. L'engagement total était de 489 K€ au 31/12/2021.

Les principales hypothèses retenues pour le calcul des indemnités sont les suivantes :

- Taux de revalorisation annuelle des salaires de 1%,
- Taux d'actualisation de 3,77 %,
- Taux de turnover appliqué par tranche d'âge,
- Age de départ à la retraite de 62 ans.

#### Modification de la composition du personnel

Catégorie	Contrat	Effectif au 31/12/21	Entrées (1)	Départs (1)	Effectif au 31/12/22
Non-cadres	CDI	5	1	5	1
	CDD	1	0	1	0
Cadres	CDI	37	9	6	40
	CDD	3	2	3	2
<b>TOTAL</b>		<b>46</b>	<b>12</b>	<b>15</b>	<b>43</b>

(1) y compris les passages d'une catégorie non-cadre à cadre ou les transformations de contrats de CDD en CDI

(2) correspondant à 42,9 Equivalent Temps Plein

#### Information sur les honoraires des Commissaires aux comptes

Conformément au décret n° 2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 est de 26 400 € au titre du contrôle légal et de 38 675 € en ce qui concerne des travaux d'audit spécifiques sur les projets financés par l'Association ou par des bailleurs.

#### Evènements postérieurs

L'inflation importante a impacté en partie l'association au cours du premier trimestre 2023 (hausse des coûts de déplacement et des coûts de maintenance de certains prestataires).

L'association est également vigilante à l'égard des effets économiques résultant de la guerre en Ukraine.

A la date d'établissement des comptes annuels, ces évènements n'ont pas d'impacts significatifs sur l'activité de l'association.

#### **Informations relatives aux legs et donations**

En 2023, l'association a accepté, pour le moment, 3 legs pour une valeur globale de 123 500 €.

**Compte de résultat par origine et destination de Sidaction**

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - Produits liés à la générosité du public</b>	<b>14 571 220</b>	<b>14 571 220</b>	<b>14 083 870</b>	<b>14 083 870</b>
1.1 - Cotisations sans contrepartie	0	0	0	0
1.2 - Dons, legs et mécénat	14 571 220	14 571 220	14 083 870	14 083 870
- Dons manuels	11 128 560	11 128 560	12 783 385	12 783 385
- Legs, donations et assurances-vie	2 899 507	2 899 507	940 484	940 484
- Mécénat	543 153	543 153	360 000	360 000
1.3 - Autres produits liés à la générosité du public	0	0	0	0
<b>2 - Produits non liés à la générosité du public</b>	<b>1 355 737</b>		<b>1 103 921</b>	
2.1 - Cotisations avec contrepartie	16 280		16 200	
2.2 - Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 - Contributions financières sans contrepartie	1 217 600		977 032	
2.4 - Autres produits non liés à la générosité du public	121 857		110 689	
<b>3 - Subventions et autres concours publics</b>	<b>2 966 385</b>		<b>2 658 993</b>	
<b>4 - Reprises sur provisions et dépréciations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 620</b>	<b>0</b>
<b>5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>18 893 342</b>	<b>14 571 220</b>	<b>17 861 404</b>	<b>14 083 870</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - Missions sociales</b>	<b>11 576 447</b>	<b>8 768 865</b>	<b>10 653 013</b>	<b>8 036 088</b>
1.1 - Réalisées en France	7 690 714	7 451 587	6 822 210	6 608 522
1.1.1 - Actions réalisées par l'organisme	3 154 934	2 950 185	2 479 608	2 282 867
1.1.2 - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	4 535 780	4 501 402	4 342 603	4 325 656
1.2 - Réalisées à l'étranger	3 885 733	1 317 278	3 830 802	1 427 566
1.2.1 - Actions réalisées par l'organisme	2 116 472	353 713	1 766 806	479 272
1.2.2 - Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	1 769 261	963 565	2 063 996	948 294
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>	<b>3 433 109</b>	<b>2 951 871</b>	<b>3 046 011</b>	<b>2 630 922</b>
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	3 044 615	2 918 244	2 921 074	2 627 384
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	388 495	33 627	124 937	3 538
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	<b>1 248 438</b>	<b>1 161 757</b>	<b>1 136 269</b>	<b>1 046 528</b>
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciations</b>	<b>17 506</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>5 - Impôt sur les bénéfices</b>	<b>3 412</b>		<b>1 508</b>	
<b>6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>16 278 912</b>	<b>12 882 493</b>	<b>14 836 801</b>	<b>11 713 538</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>2 614 429</b>	<b>1 688 727</b>	<b>3 024 603</b>	<b>2 370 332</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>	<b>294 725</b>	<b>294 725</b>	<b>47 052</b>	<b>47 052</b>
- Bénévolat	79 380	79 380	47 052	47 052
- Prestations en nature	215 345	215 345	0	0
- Dons en nature	0	0	0	0
<b>2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public</b>	<b>1 180 763</b>		<b>1 257 729</b>	
<b>3 - Concours publics en nature</b>	<b>1 060</b>		<b>0</b>	
- Prestations en nature	1 060		0	
- Dons en nature	0		0	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 476 548</b>	<b>294 725</b>	<b>1 304 781</b>	<b>47 052</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - Contributions volontaires aux missions sociales</b>	<b>147 552</b>	<b>0</b>	<b>120 250</b>	<b>0</b>
- Réalisées en France	107 136	0	101 788	0
- Réalisées à l'étranger	40 416	0	18 462	0
<b>2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>	<b>1 320 203</b>	<b>294 725</b>	<b>1 176 534</b>	<b>47 052</b>
<b>3 - Contributions volontaires au fonctionnement</b>	<b>8 793</b>	<b>0</b>	<b>7 996</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1 476 548</b>	<b>294 725</b>	<b>1 304 781</b>	<b>47 052</b>

## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de Sidaction

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2022

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - Missions sociales</b>	<b>8 768 865</b>	<b>8 036 088</b>
1.1 - Réalisées en France	7 451 587	6 608 522
1.1.1 - Actions réalisées directement	2 950 185	2 282 867
1.1.2 - Versements à d'autres organismes	4 501 402	4 325 656
1.2 - Réalisées à l'étranger	1 317 278	1 427 566
1.2.1 - Actions réalisées directement	353 713	479 272
1.2.2 - Versements à d'autres organismes	963 565	948 294
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>	<b>2 951 871</b>	<b>2 630 922</b>
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	2 918 244	2 627 384
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources	33 627	3 538
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	<b>1 161 757</b>	<b>1 046 528</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>12 882 493</b>	<b>11 713 538</b>
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	0	0
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	0	0
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>1 688 727</b>	<b>2 370 332</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 571 220</b>	<b>14 083 870</b>

RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>14 571 220</b>	<b>14 083 870</b>
1.1 - Cotisations sans contrepartie	0	0
1.2 - Dons, legs et mécénats	14 571 220	14 083 870
- Dons manuels	11 128 560	12 783 385
- Legs, donations et assurances-vie	2 899 507	940 484
- Mécénats	543 153	360 000
1.3 - Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>14 571 220</b>	<b>14 083 870</b>
2 - Reprises sur provisions et dépréciations	0	0
3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	0	0
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 571 220</b>	<b>14 083 870</b>

<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>2 370 332</b>	<b>0</b>
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	1 688 727	2 370 332
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	0	0
<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>4 059 059</b>	<b>2 370 332</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - Contributions volontaires aux missions sociales</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
- Réalisées en France	0	0
- Réalisées à l'étranger	0	0
<b>2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>	<b>294 725</b>	<b>47 052</b>
<b>3 - Contributions volontaires au fonctionnement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>294 725</b>	<b>47 052</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>	<b>294 725</b>	<b>47 052</b>
- Bénévolat	79 380	47 052
- Prestations en nature	215 345	0
- Dons en nature	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>294 725</b>	<b>47 052</b>

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
(-) Utilisation	0	0
(+) Report	0	0
<b>Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Notes sur le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)**

**Règles et méthodes d'établissement du CROD et du CER**

Le CROD et le CER sont établis sur base du compte de résultat avant affectation du résultat.

**A - Note sur les charges/emplois**

La présentation du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) fait apparaître les charges totales de l'année et la part financée par les ressources collectées auprès du public. Le total de ces charges est de 16 278 912 €, celles-ci sont classées par destination.

1 – Information sur les missions sociales

Conformément aux statuts de Sidaction, les missions sociales se définissent comme suit :

« Sidaction mène des actions de lutte contre le sida par la collecte et la répartition de fonds destinés au financement de la recherche et des activités de prévention, d'entraide, d'amélioration de la qualité de la vie et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches. L'association soutient la réalisation de nouvelles actions et le développement et l'extension des actions entreprises à cette fin. »

Avec le cadre normalisateur du CROD et du CER, les missions sociales sont réparties entre :

- les actions réalisées en France,
- les actions réalisées à l'étranger.

Ainsi qu'en deux secteurs d'activités distincts :

- les actions réalisées directement par Sidaction,
- les versements à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France

1.1.1 – Actions réalisées directement

Les programmes en France réalisés par Sidaction s'élèvent à 3 154 934 € et se décomposent comme suit :

- 831 701 € pour la coordination de l'Appel à Projets Associatif France, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés en France métropolitaine et d'outre-mer mais également pour le plaidoyer, l'analyse des données et l'appui des partenaires associatifs français sur les thématiques « Milieu pénitentiaire » et « Minorités sexuelles »,
- 630 422 € pour la coordination de l'Appel à Projets Scientifique et Médical, le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés pour la Recherche mais également pour le plaidoyer dans ce domaine et l'appui des partenaires français en « Recherche opérationnelle » et sur la thématique « Continuum des soins »,
- 1 692 811 € pour l'information, la sensibilisation et les opérations d'échange et de visibilité tels que le magazine en ligne Transversalmag, le journal Ensemble, les événements comme le Sidaction Médias ou lors de la journée mondiale de lutte contre le sida ainsi qu'une partie des outils de communication et des opérations à destination du grand public.

Les actions menées en propre par Sidaction regroupent les coûts directs et indirects affectés aux missions sociales qui

disparaîtraient, conformément à la réglementation, si la mission sociale n'était pas réalisée.

Ces coûts se répartissent en 3 grandes familles :

- les coûts directs des missions :  
Ce sont les achats, les prestations de services, les frais de déplacements, les frais d'audit et les salaires et charges sociales des chargés de missions.
- le suivi des financements, conseil et formation :  
Ce sont les coûts d'instruction et de suivi des projets financés (réunion des comités, suivi des structures financées), les salaires et charges et les frais généraux directs des programmes, hors frais liés aux missions conduites en propre par l'association.
- Les frais indirects des actions réalisées :  
Cette rubrique comprend un pourcentage des frais de loyers et charges des bureaux. La clé de répartition de ces frais correspond aux m<sup>2</sup> de bureaux utilisés par programme, mission et projet.  
Elle comprend également un pourcentage des salaires et charges des postes s'occupant des moyens généraux.

1.1.2 – Versements à d'autres organismes agissant en France

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida en France, que ce soit pour les programmes d'information, de prévention et d'aide aux malades comme pour la recherche scientifique et médicale.

Les financements des programmes en France se répartissent comme suit :

1.1.2.1 - Soutien aux associations et leurs bénéficiaires	2 204 380 €
- Appel à Projets France	2 190 380 €
- Urgences	14 000 €
1.1.2.2 - Recherche scientifique et médicale	2 331 400 €
- Appel à Projets Jeunes Chercheurs	1 012 585 €
- Appel à Projets Aides aux Equipes	1 189 802 €
- Projets de Recherche Opérationnelle	129 012 €

Le total des financements accordés par Sidaction à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida en France est de 4 535 780 €.

1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

1.2.1 – Actions réalisées directement

Les programmes réalisés par Sidaction à l'International (Afrique et en Europe de l'Est) s'élèvent à 2 116 472 € et comprennent :

- la coordination de l'Appel à Projets International,
- le suivi, la valorisation et le contrôle des projets financés en Afrique et en Europe de l'Est,
- le plaidoyer et l'analyse des données,
- l'appui des partenaires associatifs internationaux sur les thématiques « Milieu pénitentiaire », « Continuum des soins », « Enfants, jeunes / adolescents » et « Minorités sexuelles »,
- l'appui des partenaires internationaux en « Recherche opérationnelle »,
- la Plateforme ELSA, réseau hébergé par Sidaction et composé de 4 membres (Solthis, Solidarité Sida, le Planning Familial et Sidaction).

1.2.2 – Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Cette rubrique comprend les financements accordés par Sidaction à des structures menant des actions de lutte contre le sida de prévention et d'aide aux malades et de recherche dans les pays en développement ou en transition.

Les financements des programmes à l'international se répartissent comme suit :

- Appel à Projets International	1 718 473 €
- Urgences	50 788 €

Le total des financements accordés par Sidaction à d'autres organismes menant des actions de lutte contre le sida à l'international est de 1 769 261 €.

2 – Information sur les frais de recherche de fonds

Les coûts affectés aux frais de recherche de fonds s'élèvent à 3 433 109 € et sont répartis en :

- Frais d'appel à la générosité du public,
- Frais de recherche d'autres ressources.

2.1 – Frais d'appel à la générosité du public

Cette rubrique comprend tous les coûts directs liés aux appels à dons (conception, réalisation et diffusion de mailing, newsletters, organisation de l'événement Sidaction médias...), au traitement des dons (émission de reçus fiscaux, base de données, frais financiers...), ainsi que les frais liés à la communication institutionnelle à destination principalement des donateurs (site internet, rapport d'activité) ou des notaires et du grand public dans le cadre de la politique de développement des legs.

Le Sidaction médias a engendré des coûts à hauteur de 965 328 €, comprenant les frais des opérations de marketing direct menées en parallèle de l'opération et y prenant appui pour susciter les dons (538 322 €).

Les coûts directs d'appel à la générosité du public représentent un total de 3 044 615 €. Ils se décomposent, en plus des 965 328 € des coûts d'organisation du Sidaction médias, en :

- coûts d'appel à la générosité du public (1 189 933 €),
- coûts d'appel à la générosité du public sur le web (224 032 €),
- coûts de compte-rendu aux donateurs et aux partenaires de l'association et coûts « relations médias » (354 273 €),
- coûts de traitement des legs et de communications auprès des notaires et du grand public (87 481 €).

Par ailleurs, cette rubrique comprend aussi les frais de fonctionnement directs du service collecte et communication, achats de biens et de services, frais de participation à des conférences, salaires et charges ainsi que les frais de communication tels que les relations presse et la communication institutionnelle (149 562 €).

Enfin, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux, les frais indirects s'élèvent à 74 005 € et se composent de la répartition des frais de loyers et charges des bureaux.

2.2 – Frais de recherche d'autres ressources

Cette rubrique comprend les frais liés à la recherche de partenariats d'entreprises et de mécénats, à la boutique, aux événements de prestige et aux soirées organisés tels que le Dîner de la mode et les Chefs Solidaires (achats de matériel, frais de logistique et d'organisation, conception, fabrication et diffusion de documents...).

Les coûts directs des autres activités liées à la collecte de fonds représentent un total de 388 495 € dont 292 557 € pour l'organisation du Dîner de la Mode qui a eu lieu le 7 juillet 2022 (au lieu de courant janvier comme les années précédentes), 94 116 € consacrés aux Opérations régionales, 1 353 € pour l'organisation des Chefs Solidaires et 469 € pour la boutique.

3 – Information sur les frais de fonctionnement

Sont affectés aux frais de fonctionnement toutes les charges relatives à la gouvernance de l'association (organisation des conseils d'administration, voyages et déplacements des administrateurs, assurances des membres des différentes instances), au service administratif et financier (frais de comptabilité et d'audit annuel des comptes, frais du service juridique, gestion des ressources humaines, salaires et charges sociales et frais financiers non directement liés aux missions sociales ou aux opérations de collecte...) et à la direction générale (missions, déplacements et salaires).

Ils comprennent également une part des loyers et charges, conformément à la clé de répartition par superficie des bureaux et un pourcentage des salaires et charges des postes s'occupant des moyens généraux.

Le montant total des frais de fonctionnement de l'association, pour son administration, est de 1 248 438 €.

5 – Information sur l'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'année 2022 calculé et provisionné par Sidaction correspond à 3 412 €. Cette charge 2022 n'est pas issue de ressources collectées auprès du public.

B - Note sur les affectations par destination des charges issues des produits collectés auprès du public

La présentation du CROD appelle à un traitement différencié des charges en fonction de l'origine des produits qui ont permis leur financement.

L'affectation est réalisée de façon spécifique en fonction du type de produits et de ce qu'ils financent. Les produits non liés à la générosité du public et les subventions sont directement retirés de l'affectation des charges issues des produits collectés auprès du public. Il est donc procédé par exclusion pour obtenir l'affectation par destination des charges issues des produits collectés auprès du public.

Les ressources finançant les programmes font l'objet d'une convention de financement et nécessite un suivi précis en termes d'emploi et spécifique en comptabilité analytique.

La présentation du Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER) fait apparaître uniquement la part des emplois financée par les ressources collectées auprès du public. Le total de ces emplois est de 12 882 493 €, ceux-ci sont classés également par destination.

1 – Missions sociales financées par la générosité du public

Pour l'année 2022, les missions sociales financées par la générosité du public représentent 8 768 865 €.

1.1 – Information sur les actions réalisées en France1.1.1 – Actions réalisées directement

Les actions en France financées par la générosité du public s'élèvent à 2 950 185 € soit :

- 710 701 € pour les actions d'aide aux malades et de prévention,

- 630 422 € pour les actions de recherche scientifique et médicale,
- 1 609 062 € pour les événements d'échanges, de visibilité et de sensibilisation.

### 1.1.2 – Versements à d'autres organismes agissant en France

Les versements en France financés par les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 4 501 402 € soit :

- 2 183 910 € pour des structures menant des actions d'aide aux malades et de prévention,
- 2 317 492 € pour des structures menant des actions de recherche scientifique et médicale,

## 1.2 – Information sur les actions réalisées à l'étranger

### 1.2.1 – Actions réalisées directement

Les actions à l'étranger financées par la générosité du public s'élèvent à 353 713 €.

### 1.2.2 – Versements à d'autres organismes agissant à l'étranger

Les versements à l'étranger financés par les ressources collectées auprès du public s'élèvent à 963 565 €.

## 2 – Frais de recherche de fonds financés par la générosité du public

Pour l'année 2022, les frais de recherche de fonds financés par la générosité du public représentent 2 951 871 €.

## 3 – Frais de fonctionnement financés par la générosité du public

Une fois les frais de missions sociales et de recherche de fonds totalement financés, nous avons affecté une partie du fonctionnement sur les fonds restants issus de la générosité du public. Ils s'élèvent à 1 161 757 €.

## C - Note sur les produits/ressources

La réglementation pour l'établissement du CROD détaille les produits par origine et fait une distinction entre les produits liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas. Le total des ressources est de 18 893 342 €.

La nouvelle présentation du CER fait apparaître uniquement la part des ressources liées à la générosité du public. Le total de ces ressources est de 14 571 220 €.

### 1 – Information sur les produits liés à la générosité du public

Durant l'exercice 2022, les opérations faisant appel à la générosité du public ont permis de collecter 14 571 220 € auprès de particuliers, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales.

Conformément à l'article 19 des statuts de Sidaction qui précise : « Les ressources nettes collectées par l'association après déduction des frais de gestion et de collecte des fonds sont réparties par le conseil d'administration à raison de :

- 50 % pour financer des travaux de recherche et d'amélioration de la qualité de la vie des personnes atteintes par l'infection à VIH en France et à l'étranger,
- 50 % pour financer des activités d'information, de prévention, d'entraide et de soutien aux personnes atteintes par l'infection à VIH et/ou à leurs proches, en France et à l'étranger. ».

Toutes les ressources de Sidaction sont affectées par le Conseil d'Administration conformément aux statuts.

### 1.2 – Information sur les dons, legs et mécénat

#### Dons manuels

Les dons collectés auprès de particuliers s'élèvent à 11 128 560 € et se décomposent comme suit :

- 4 833 537 € proviennent de prélèvements automatiques grâce, entre autres, à des opérations de streetmarketing ou de télémarketing, contre 4 670 757 € au cours de l'année 2021 (soit une hausse de 3 %),
- 3 865 199 € sont issus des opérations de marketing direct courrier ou du dispositif téléphonique 110 et sms, contre 4 874 041 € sur 2021 (soit une baisse de 21 %), Ces opérations ont utilisé le fichier des donateurs issu des campagnes de collecte de fonds menées par Sidaction de 1994 à 2022. Ce fichier a été enregistré sous le numéro 456932 auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, en date du 6 août 1996. Il répond aux exigences de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.
- 2 428 425 € proviennent de la collecte en webmarketing sur toute l'année 2022 contre 3 068 059 € en 2021 (soit une baisse de 21 %),
- 1 400 € ont été collectés lors d'opérations régionales.

#### Legs, donations et assurances vie

Au cours de l'année 2022, les legs, donations et assurances vie s'établissent à 2 899 507 €.

<b>Produits</b>	<b>Montants</b>
Montant perçu au titre de l'assurance-vie	980 091
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	1 986 613
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être vendus	1 688 208
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être vendus	36 400
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	1 044 935
<b>Total Produits</b>	<b>5 736 247</b>
<b>Charges</b>	<b>Montants</b>
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 715 500
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0
Report en fonds reportés liés aux legs et donations	1 121 240
<b>Total Charges</b>	<b>2 836 740</b>
<b>Solde de la rubrique</b>	<b>2 899 507</b>

#### Mécénats

Les mécénats ont rapporté 543 153 € sur l'exercice 2022 grâce à :

- la Société Yves Saint Laurent pour 203 153 €,
- la Fondation d'Entreprise Sucres & Denrées pour 200 000 €,
- ViiV Healthcare pour 35 000 € sur l'Université des Jeunes Chercheurs,
- Jacquemus pour 30 000 € sur le Dîner de la Mode,
- Céline, Agnès B et Isabel Marant pour 15 000 € chacun sur le Dîner de la Mode,
- ViiV Healthcare et Gilead pour 15 000 € chacun sur le Transversalmag.

2 – Information sur les produits non liés à la générosité du public

Les cotisations avec contrepartie représentent 16 280 € dont 15 500 € de cotisations pour la plateforme ELSA (hébergée par Sidaction) et 780 € de cotisations des membres du Conseil d'Administration.

Les contributions financières sans contrepartie regroupent l'ensemble des opérations de collecte de Sidaction hors appel à la générosité du public. Elles s'élèvent à 1 217 600 € et se décomposent comme suit :

- 640 590 € de dons collectés auprès de sociétés lors de différents événements au niveau national ou régional, dont 608 855 € pour le Dîner de la Mode et 31 735 € pour les Chefs Solidaires.
- 424 395 € proviennent des partenariats dans le cadre du Sidaction Médias 2022 (384 736 €), des partenariats bancaires (32 338 €) et d'autres partenariats divers (7 321 €),
- 130 843 € d'opérations régionales au sein de différents établissements comme des lycées, des mairies ou des maisons d'arrêt,
- 21 771 € de contributions financières aux programmes provenant du Fonds de Dotation Line Renaud Loulou Gasté pour des projets à l'International et en France ainsi que de la Fondation de France pour la Plateforme ELSA,

Les autres produits non liés à la générosité du public s'élèvent à 121 857 € et se décomposent en :

- 24 214 € de ventes de biens dont 6 242 € provenant de la boutique, 17 806 € pour les livres Kamasutra+ et 166 € pour des abonnements au Journal Ensemble,
- 25 357 € de produits de gestion dont 19 378 € de restitutions de la part de nos partenaires et 5 978 € de produits de gestion courante,
- 2 988 € de produits financiers qui concernent essentiellement les placements à court terme de la trésorerie de l'association,
- 67 328 € ont été collectés grâce à l'action de Madame Line Renaud. Le fonds « Line Renaud » est constitué notamment des ressources des albums avec la vente et les droits d'auteurs,
- 1 971 € de produits exceptionnels correspondant essentiellement à des rétributions pour l'intervention de la Directrice Générale de Sidaction lors de conférences.

3 – Information sur les subventions et autres concours publics

Dans le cadre des missions menées en propre par Sidaction, nous faisons des demandes de subventions auprès des organismes publics. En 2022, nous avons comptabilisé les subventions suivantes pour un montant total de 2 966 385 € dont :

- 2 038 561 € de l'Agence Française de Développement (AFD) pour les programmes TREMPLINS et Concert'Action (programme de la Plateforme ELSA hébergée par Sidaction),
- 90 000 € de la Direction Générale de la Santé (DGS) pour les programmes Antilles Guyane et Milieu carcéral,
- 31 000 € du Ministère de la Justice pour le programme Milieu carcéral,
- 215 000 € de La Mairie de Paris pour les programmes Paris Sida Sud, Petit Paris Bucarest, AED Burkina Faso et Concert'Action,
- 591 823 € d'Expertise France pour les programmes Adolescents Phase 2 et Santé Sexuelle et Reproductive, financés par L'Initiative.

D - Contributions volontaires en nature

Cette rubrique permet d'identifier les contributions volontaires dont bénéficient Sidaction au cours de l'année. Celles-ci sont valorisées et enregistrées en comptabilité.

La gouvernance de Sidaction repose sur le Conseil d'Administration composé d'acteurs de la lutte contre le sida en France et à l'étranger, dans les domaines de la prévention, l'aide aux malades, la recherche et les soins médicaux.

Pour l'instruction des demandes de financement, et à travers la mise en place de groupes d'experts dans différents domaines, Sidaction fait appel à des responsables d'associations, des scientifiques et des médecins qui apportent bénévolement leur expérience de la lutte contre le sida.

Ces différents bénévoles sont sollicités directement par Sidaction selon leurs compétences et/ou fonctions, leur action n'est donc pas considérée comme liée à la générosité du public. Seul le temps passé par les bénévoles pour répondre au dispositif téléphonique lors du Sidaction Médias est considéré comme issu de la générosité du public car un appel à la mobilisation est réalisé.

Une partie des prestations dont bénéficie Sidaction ne sont pas facturées et font l'objet d'une contribution volontaire en nature.

Lorsque cette prestation est issue d'une consultation élargie et que le prestataire n'est pas identifié spécifiquement à l'avance, nous considérons que la prestation en nature est liée à la générosité du public. En revanche, lorsque le prestataire est également partenaire de l'événement pour lequel il offre ses prestations, nous considérons que la prestation en nature n'est pas liée à la générosité du public. C'est le cas des partenaires médias pour le Sidaction Médias par exemple, ils sont associés directement à l'événement.

Les contributions volontaires en nature s'élèvent à 1 476 548 €. Ces contributions volontaires en nature sont affectées dans nos trois grandes familles de coûts, en fonction de leur destination :

- 147 552 € aux missions sociales dont :
  - 107 136 € réalisées en France (49 645 € pour la participation des membres du Comité France, 30 881 € pour la participation des membres du Comité Scientifique, 25 550 € pour la participation d'experts à différents programmes et 1 060 € pour la mise à disposition de locaux d'une collectivité publique),
  - 40 416 € réalisées à l'étranger correspondant à la participation des membres du Comité International.
- 1 320 203 € à la recherche de fonds dont :
  - 42 710 € pour le Dîner de la Mode (8 162 € de participation de bénévoles à l'organisation et 34 547 € de prestations en nature),
  - 1 250 393 € pour le Sidaction Médias (1 171 013 € de prestations en nature et 79 380 € de bénévolat),
  - 27 100 € pour des prestations en nature sur d'autres opérations.
- 8 793 € au fonctionnement correspondant à la participation des membres du Conseil d'Administration.

Les heures de bénévolat non valorisables ne sont pas enregistrées en comptabilité.

**Notes sur les engagements non versés par Sidaction**

Les engagements votés au bénéfice des actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades, et des programmes de recherche et d'amélioration de la qualité de vie et des soins restant à verser s'élèvent à 3 802 870 €.

Pour les actions associatives d'information, de prévention et d'aide aux malades en France, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2022, pour 14 100 € de financements associatifs. Les projets financés par Sidaction pour la réalisation des activités de ses partenaires associatifs en 2023 ont été engagés au Conseil d'Administration du 05/01/23. Jusqu'à présent, les engagements pour les financements des activités réalisées lors de l'année N étaient votés lors d'un Conseil d'Administration de décembre N-1. Les décaissements ont été de 2 207 845 € en 2022, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2022 est nul.

Pour les programmes de recherche scientifique et médicale, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2022, pour 2 337 932 € de financements jeunes chercheurs, aides aux équipes de recherche et recherche opérationnelle. Les décaissements se sont élevés à 2 331 400 € en 2022, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2022, en tenant compte des reliquats, s'établit à 3 605 370 €.

Pour les programmes de lutte contre le sida dans les pays en développement et en transition, en marge de ses propres programmes, Sidaction a engagé, en 2022, pour 223 788 € de financements.

Les décaissements se sont élevés à 1 769 261 € en 2022, le solde des engagements en cours de versement au 31 décembre 2022, en tenant compte des reliquats, s'établit à 197 500 €. Comme pour les projets France, la plupart des projets financés par Sidaction pour la réalisation des activités de ses partenaires associatifs internationaux en 2023 ont été engagés au Conseil d'Administration du 05/01/23. Seuls les projets financés ou co-financés par un bailleur externe ont été engagés au Conseil d'Administration du 13/12/22.

Les soutiens financiers en faveur des programmes dans les pays en développement sont affectés pour moitié au fonds recherche et pour moitié au fonds prévention et aide aux malades.

	Solde restant à verser au 01/01/2022	Nouveaux engagements et modifications 2022	Versements effectués en 2022	Reliquats déduits de versements	Solde restant à verser au 31/12/2022
- Appel à projets Aide aux malades / Prévention	2 198 280	-14 900	2 178 845	4 535	0
- Bailleurs externes	0	15 000	15 000	0	0
- Soutiens exceptionnels et d'urgence	0	14 000	14 000	0	0
<b>TOTAL FINANCEMENTS ASSOCIATIFS FRANCE</b>	<b>2 198 280</b>	<b>14 100</b>	<b>2 207 845</b>	<b>4 535</b>	<b>0</b>
- Appel à Projets Prise en Charge Globale	1 516 812	-19 500	1 497 312	0	0
- Bailleurs externes	226 161	197 500	226 161	0	197 500
- Soutiens exceptionnels et d'urgence	0	45 788	45 788	0	0
<b>TOTAL FINANCEMENTS INTERNATIONAUX</b>	<b>1 742 973</b>	<b>223 788</b>	<b>1 769 261</b>	<b>0</b>	<b>197 500</b>
- Appel à projets Jeunes Chercheurs	1 831 076	665 698	1 012 585	0	1 484 189
- Appel à projets Aides aux Equipes de Recherche	1 719 219	1 349 566	1 189 802	0	1 878 983
- Appel à projets Recherche Opérationnelle	48 543	322 668	129 012	0	242 198
<b>TOTAL FINANCEMENTS SCIENTIFIQUES ET MEDICAUX</b>	<b>3 598 837</b>	<b>2 337 932</b>	<b>2 331 400</b>	<b>0</b>	<b>3 605 370</b>
<b>TOTAL EXERCICE 2022</b>	<b>7 540 090</b>	<b>2 575 820</b>	<b>6 308 506</b>	<b>4 535</b>	<b>3 802 870</b>

Engagements sur 2023	2 775 059
Engagements sur 2024	967 433
Engagements sur 2025	60 378